

COMPTE RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 février 2014

Le Conseil municipal a délibéré sur les sujets suivants :

Débat d'Orientations Budgétaires

La tenue du Débat d'Orientations Budgétaires est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants selon les dispositions édictées par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le débat doit intervenir dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif et doit permettre à l'assemblée délibérante, à partir des propositions de l'exécutif, de déterminer les grands équilibres budgétaires et les choix majeurs en termes d'investissement.

Il débouche sur des orientations qui préfigurent les priorités qui seront affichées au budget, sans pour cela devoir en évoquer leur montant, ce même débat ne devant pas faire l'objet d'un vote.

Ce Débat d'Orientations Budgétaires n'a aucun caractère décisionnel, mais sa teneur porte sur les grandes lignes qui seront données au document financier de 2014, tant en section de fonctionnement qu'en ce qui concerne les investissements.

Le Maire propose un examen attentif des différents taux d'imposition et la fixation de ceux-ci au regard des dotations espérées pour 2014.

Au niveau des recettes de fonctionnement pour le budget 2014, les dotations de la Communauté d'Agglomération du Douaisis ne devraient sensiblement pas évoluer et nous n'avons pas pour le moment les éléments sur le niveau des dotations de l'Etat.

En ce qui concerne les recettes de fiscalité locale il est rappelé qu'en 2013, les taux d'imposition étaient les suivants :

- Taxe d'Habitation	-	12.23 %
- Foncier Bâti	-	25.95 %
- Foncier non Bâti	-	27.45 %

Notre municipalité mène depuis plusieurs années une démarche forte en matière de réhabilitation des quartiers, de développement des services de proximité et dans les domaines de la jeunesse, de l'environnement ainsi que de l'action sociale. Un effort particulier a été mené au niveau de la rénovation des bâtiments communaux et du développement du patrimoine de la ville. D'autres projets, en cours d'études, vont nécessiter des besoins en financement. Néanmoins, compte tenu de la situation économique liée à la crise internationale, il est envisagé de continuer à bien maîtriser le niveau de ces taxes, en se limitant à une évolution minimale de la taxe d'habitation de 2,5%, soit un taux de 12,53%, sans augmentation des autres taxes.

Nous n'avons pas pour le moment d'informations précises sur le niveau des dotations de l'Etat. En conséquence nous prévoyons d'établir notre budget de fonctionnement 2014 en considérant un niveau stable des recettes.

Quant aux **dépenses de fonctionnement** les prévisions budgétaires doivent prendre en compte :

*Les évolutions de charges de personnel liées notamment aux déroulements de carrières et au recrutement d'animateurs qualifiés indispensable afin d'offrir un Projet Educatif Territorial de qualité, tout en maîtrisant au mieux ce poste.

*Le développement des services de l'e-administration avec renforcement des moyens informatiques (en matériel et logiciels) pour permettre le bon fonctionnement des services.

D'autre part ce budget doit aussi nous permettre de poursuivre notre action et nos investissements dans les domaines suivants :

❖ TRAVAUX VOIRIE, BÂTIMENTS COMMUNAUX ET HABITAT:

*L'entretien qualitatif de la voirie et des bâtiments communaux

*L'accessibilité pour les personnes âgées et personnes à mobilité réduite

*La sécurisation des déplacements des piétons et des vélos.

* la réfection partout où cela est rendu nécessaire dans les tous les quartiers de la ville des voiries, trottoirs, bordurages avec prise en compte de mesures de sécurité tant en matière de circulation que de stationnement :

- ces travaux seront réalisés en mettant en priorité les techniques entrant dans le cadre du développement durable
- ils intégreront la mise en œuvre de systèmes de réduction de la vitesse de circulation, de sécurisation de piétons et de faisabilité de pistes cyclables.

*La poursuite du programme de rénovation du cimetière communal (reprise des concessions et réaménagement de la partie la plus ancienne...)

*La réhabilitation des voiries et abords de la résidence Denis Cordonnier, en partenariat avec PARTENORD HABITAT et HABITAT DU NORD.

*L'accompagnement des programmes de démolition-reconstruction de logements cité des Cheminots, ainsi que des voiries avec ICF Nord Est

*La poursuite du chantier de l'Éco quartier Théodore Monod; la réalisation du village seniors de 25 logements et d'une partie des 120 logements - label Bâtiment Basse Consommation Énergie et habitat mixte, en partenariat avec NOREVIE, ainsi que l'aménagement des voiries et espaces verts.

*La poursuite de l'aménagement du bâtiment communal des ateliers municipaux, rue de la Paix (archivage, création d'ateliers...).

*Les aménagements prévus pour faciliter le développement des services, de l'artisanat et du commerce local.

*Suite à l'acquisition de la propriété rue de la Paix, la mise au point, en partenariat avec le Conseil Général, du projet de giratoire de RD 956 – rue de la Paix, pour faciliter l'accès à l'éco-quartier Théodore Monod, tout en améliorant la sécurité de cette entrée de la ville.

❖ ÉTUDES ET PROJETS :

*La finalisation du projet, en partenariat avec l'EPF, pour la mise en sens unique inverse des rues de Douai et de la République, avec création d'une rue transversale, d'une piste cyclable double sens rue de Douai, d'une résidence seniors en appartements. Des aménagements seront prévus pour le stationnement et l'accessibilité des trottoirs pour les piétons

*La mise au point d'un nouveau projet immobilier, rue Gallieni, situé sur l'espace de près de 2.200 m² constitué par la ville après plusieurs acquisitions,

*La finalisation de la révision du Plan Local d'urbanisme pour mise en compatibilité avec le SCOT et le Grenelle de l'Environnement

* La finalisation du Règlement Local de Publicité

*La réalisation des études concernant la réhabilitation du cœur de ville, avec l'aide du Conseil Général dans le cadre du Fonds Départemental d'Aménagement du Nord (FDAN) et en concertation avec les habitants et les commerces

*L'acquisition des immeubles et des terrains ayant un intérêt dans le cadre des opérations d'urbanisme et de développement équilibré de la commune.

* construction d'un préau, création d'un sanitaire handicapé, aménagement d'un dortoir : groupe scolaire Salengro

*Adaptation des locaux des restaurants scolaires, lutte contre le bruit, réorganisation de la pause méridienne afin de répondre à la norme AFNOR « service restauration scolaire »

* L'étude sur le devenir des Fontinettes et aménagement de l'accès au collège

* Les études sur le projet de démolition du bâtiment COMAR et sur l'aménagement paysager de l'espace ainsi libéré.

❖ ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Le maintien de l'embellissement de la ville notamment au niveau fleurissement, propreté et maîtrise de la pollution canine.

*La préservation et le renforcement de notre patrimoine environnemental et en particulier au niveau biodiversité, avec poursuite du projet pédagogique à la

Plaine de jeux (o phyto – o déchet) et faire de cet espace un site exemplaire sur lequel sont organisées des actions de sensibilisation du grand public ainsi que des ateliers didactiques en partenariat avec les écoles et les associations locales.

*La surveillance concernant les différents types de nuisances, notamment les nuisances olfactives

*Le soutien, en partenariat avec le SYMEVAD, des actions de prévention des déchets ménagers et en particulier de la promotion du compostage à domicile des déchets verts et des déchets organiques, la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires, le renforcement du tri des déchets municipaux.

*Lancement de la mise en œuvre d'un Agenda 21 Local, en concertation avec les habitants et les acteurs de notre commune, avec l'aide du bureau d'études EXTRA-MUROS de LILLE dénommé maintenant EXTRA CITES.

*La mise en œuvre d'actions pour la maîtrise énergétique tels que :

- La poursuite du remplacement dans tous les quartiers des équipements d'éclairage public par des systèmes plus performants et économes en énergie

- La poursuite des actions issues de l'étude bilan carbone réalisée en 2010 en partenariat avec le SCOT dans le cadre du Plan Climat Territorial et du Conseil en Energie Partagée : nouveaux diagnostics énergétiques sur les propriétés communales, pose de fenêtres isolantes avec volets aux bâtiments communaux.

- Le renforcement de l'isolation thermique de nos bâtiments publics : isolation des bâtiments, toitures

- Le développement des énergies renouvelables

- Le remplacement progressif, selon nécessité, du parc de véhicules des services techniques par du matériel à moindre consommation énergétique : remplacement d'un Kangoo par un véhicule électrique, remplacement du véhicule de service

- La poursuite du développement des services de l'e-administration avec renforcement des moyens informatiques (en matériel et logiciels) pour permettre le bon fonctionnement des services, renouvellement du site internet de la ville

- Mise au point d'un projet de création de jardins familiaux.

- Projet de création à la plaine de jeux, d'une structure polyvalente pour les ALSH et les activités pédagogiques menées dans le cadre de la gestion différenciée.

❖ 👉 ACTION SOCIALE, SOLIDARITÉ, LOGEMENT

- *Le dispositif d'écoute et d'assistance aux personnes en difficulté sociale
- *Les actions d'animation et de solidarité auprès des personnes âgées et le soutien aux actions intergénérationnelles, dans le cadre du Label Bien vieillir – vivre ensemble
- *L'aide au maintien à domicile des personnes âgées (télé-alarme, repas, aide administrative, aide à la personne,...)
- *Les actions pour faciliter la vie des personnes porteuses de tous types de handicap.

❖ 👉 ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

- *Les actions engagées en faveur de notre jeunesse dans le cadre du Projet Éducatif Local et du contrat enfance – jeunesse
- *Le soutien aux associations sportives et culturelles engagées dans le domaine de la jeunesse
- *L'amélioration permanente de l'accueil en A.L.S.H. et centres de vacances
- *Le soutien au Comité Lambres Jeunes pour la préparation d'activités de qualité telles que le séjour Nature et découverte prévu cette année dans les Hautes Alpes.
- *Les dispositions diverses contribuant au bon fonctionnement des écoles communales et de la restauration scolaire
- * La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires en s'appuyant sur le Projet Éducatif Territorial élaboré dans un souci de qualité avec l'adaptation de locaux et le recrutement d'animateurs qualifiés.
- *L'animation du partenariat constructif avec l'Éducation Nationale et les parents d'élèves, tant au niveau des écoles communales qu'au niveau du collège
- *Les actions dans le cadre de la charte « Ville Amie des Enfants » en partenariat avec l'Unicef, les écoles, la MJC et les associations locales
- *L'accueil des jeunes enfants dans nos différentes structures adaptées, en particulier les enfants porteurs de handicap.
- * la continuité des nombreuses actions de qualité et animations ludiques menées dans le cadre des Accueils Péri Scolaires
- *Le suivi du Conseil Municipal des Enfants avec la volonté d'optimiser les échanges avec les jeunes.
- * La réalisation des travaux de l'Espace petite-enfance Jean-Michel Stricanne qui permettra l'extension de la capacité d'accueil de la crèche la Souris Verte, la création de nouveaux locaux bien adaptés pour le RAM, la création d'une ludothèque et d'un espace de stimulation sensorielle inspiré de la démarche Snoezelen.
- * L'équipement de la ludothèque pour permettre son bon fonctionnement (achat de mobiliers, jeux..)

❖ CULTURE, LOISIRS, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

- *L'organisation des différentes manifestations locales qui perpétuent les traditions de notre ville et maintien d'un programme culturel varié accessible à tous
- *Le soutien aux associations locales œuvrant dans les domaines de la culture, de la solidarité et des loisirs
- *L'organisation de manifestations sportives en partenariat avec les associations, notamment l'évolution du Trail de la Petite Sensée, le tournoi international de foot Le Trophée des Géants (Douai en 2014), les courses cyclistes.
- *Le soutien aux activités de l'École de musique J-C Bonhomme et de la Maîtrise des Petits Chanteurs de Lambres en facilitant la participation des jeunes

lambrésiens, en partenariat avec les associations et les écoles, et l'aide au rayonnement de l'Harmonie municipale.

*La continuité du partenariat avec la MJC/ Espace HELIOS, pour un programme culturel, sportif, éducatif et ludique de qualité,

*Le maintien d'une richesse documentaire de qualité et actualisée à la Médiathèque municipale Claude Laturelle

*L'animation des actions au titre du Devoir de Mémoire, notamment lors des cérémonies patriotiques, avec l'organisation d'actions liées au centenaire de la Guerre 1914-18, en partenariat avec les associations d'Anciens Combattants et les écoles, ainsi qu'avec les militaires du 41^e RT

*Les actions pour développer les échanges culturels et les relations entre les jeunes de STARY SACZ et les jeunes de notre ville.

* L'avancement du projet de création d'un nouvel équipement sportif dédié à la gymnastique, salle Alfred Seconda, situé entre la salle « Michel Hennebois » et la salle des tennis avec consultation des entreprises courant 2014.

Pour mener à bien ce programme ambitieux il est prévu de poursuivre notre démarche de gestion rigoureuse des différents postes de dépenses de fonctionnement en recherchant les possibilités de limitation de certains postes de dépenses. Nous continuerons à mener des réflexions avec chacun des responsables et organisateurs de ces actions pour optimiser au mieux l'économie de la mise en œuvre.

Dans le souci de bonne gestion permanente il est prévu de maintenir et renforcer notre organisation selon le référentiel Qualiville en menant notre action pour le renouvellement de la certification pour l'ensemble des services.

Budget primitif – accord de principe pour engager les dépenses à hauteur du quart des investissements prévisionnels de l'année

Le Conseil municipal a décidé d'autoriser le Maire à engager des investissements décidés par l'organe délibérant dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice de l'année précédente et cela pour la période allant du 1^{er} janvier 2014 jusqu'à l'adoption du budget primitif 2014.

SAJE – Autorisation de transfert de contrats à la société « La Constellation du Douaisis »

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2013 a approuvé le projet de cession du fonds de commerce sis à Lambres lez Douai, 485 rue Georges Clémenceau appartenant à l'association Structure Accueil Jeune Enfant (S.A.J.E.) au profit de la Société La Constellation du Douaisis dont le siège social est à MARCQ EN BAROEUL, 40 rue Eugène Jacquet. Cette cession a pris effet le 1^{er} janvier 2014. Ce transfert a été réalisé afin de faciliter la gestion de ces structures. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour acter le changement de bénéficiaire et autoriser M. le Maire à signer l'avenant concernant le changement de gestionnaire et les tarifs 2014.

Contrat de réservation place employeur – Structure multi-accueil

Le présent contrat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles, la Constellation du Douaisis s'engage à réserver, aux enfants des salariés de la mairie âgés de 10 semaines à 4 ans et jusque 6 ans pour les enfants en situation de handicap, une place au sein des crèches interentreprises. Celui-ci est accompagné d'un avenant tarifaire forfaitaire calculé au plus juste de nos besoins actuels soit jusqu'au 31 juillet

2014. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour autoriser M. le Maire à signer le contrat de réservation et l'avenant tarifaire 2014.

Agenda 21 – Choix du bureau d'études

Une phase de négociation a été engagée entre deux candidats :

- Cabinet AUXILLIA
- Cabinet Extra-Muros

Suite à l'analyse des différentes offres, la mission d'accompagnement a été confiée à la société Extra-Muros.

Par ailleurs, le Conseil municipal décide :

- de majorer les différents tarifs du cimetière municipal de 2,5% à compter du 1^{er} mars 2014
- d'octroyer une subvention de 1000€ à l'Association Cyclotourisme Lambrésien
- d'accorder une subvention d'un montant de 4000€ à l'Association du Trail de la Petite Sensée
- d'accorder une subvention d'un montant de 3000€ à l'Association Sportive Douai-Lambres et Cheminots pour l'organisation de son tournoi de Pentecôte

Et à pris connaissance :

- de la réponse du DASEN concernant le Projet Educatif Territorial
- de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de la résidence Denis Cordonnier, de la résidence Théodore Monod, ainsi que l'espace Petite Enfance Jean-Michel Stricanne
- du choix des séjours été 2014 proposé par la municipalité
 - * « Nature et Découverte » du 7 au 20 juillet à Saint-Jean-St-Nicolas à proximité du lac de Serre-Ponçon
 - * « Aquafun » du 1 au 14 août à Narbonne Place

Du compte-rendu de diverses manifestations telles que :

D'autres sujets ont été présentés pour information tels que les vœux à la Fermette au Bleuets et aux Fontinettes, la gymnastique séniors à la maison des associations, le Conseil Municipal des Enfants qui s'est déroulé le mercredi 22 janvier le bilan du projet éducatif local le bilan de l'accueil de loisirs sans hébergement des vacances de Noël, la réunion du Comité Lambres Jeunes, la fête de la Petite Enfance, les informations sur les différentes assemblées des associations Lambrésiennes, le point sur le programme annuel de la Maîtrise des Petits Chanteurs et de l'Harmonie municipale, le bilan annuel de collecte de vêtements, le point sur la collecte de papier ainsi que la collecte des piles usagées